

RTP 1007p

Comte BÉGOUEN.

*Si nous voulons la Paix
dans les Balkans.*

Bibliothèque Maison de l'Orient



129781

Saint-Girons, Imp. P. Pont

Comte BÉGOUEN.

Si nous voulons la Paix

dans les Balkans.

La question d'Orient a toujours été avec raison le cauchemar des diplomates et des hommes d'Etat. Depuis le traité de Berlin surtout, qui en avait fait une question européenne, les esprits avisés avaient prévu que ce serait dans les Balkans que se produirait l'étincelle devant amener l'incendie de l'Europe. L'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine par l'Autriche en 1908 avait aggravé la situation que clarifia un moment la constitution du bloc balkanique en 1912. Mais cette éclaircie dura peu. La division, qui ne tarda pas à se produire entre les alliés de la veille et qui amena la seconde guerre balkanique, mettait la paix de l'Europe à la merci du moindre incident. Celui-ci se produisit à Serajevo en juin 1914. La guerre en est sortie.

Six ans se sont passés depuis lors, six ans de luttes et de sacrifices inouïs, grâce auxquels nous sommes vainqueurs et nous pouvons enfin faire la paix. Mais comment faisons-nous cette paix ? Est-ce que, instruits par l'expérience, nous en profitons pour régler en toute justice les points délicats et écarter à tout jamais les causes de conflit ? Hélas, il faudrait être

bien aveugle pour se leurrer d'une pareille espérance. En ce qui concerne les Balkans, on semble avoir fait la gageure de faire le contraire de ce qu'il aurait fallu.

La première erreur a été commise lors de la rédaction du pacte de Londres. Il est vrai que c'était avant la publication des quatorze articles. Les diplomates de l'Entente n'étaient peut-être pas encore complètement libérés des vieilles habitudes, d'après lesquelles on dessinait à son gré la carte d'Europe, disposant des populations sans elles, ou même malgré elles. On a promis alors aux Italiens, à côté de territoires justement revendiqués par eux, des provinces sur lesquelles ils n'avaient aucun droit. La Dalmatie par exemple renferme si peu d'Italiens qu'il était absolument inique de l'accorder à l'Italie. C'était favoriser les vues impérialistes de cette puissance et son désir d'avoir l'hégémonie de l'Adriatique. Pareille remarque peut se faire pour l'Istrie où la grande majorité de la population est slave. Trieste n'est qu'une enclave italienne. Mais quoique son hinterland soit sans conteste possible habité par des Slovènes qui sont des autochtones, l'importance de la colonie italienne et de ses intérêts économiques, est une raison pour que l'on fasse fléchir la rigueur des principes ethniques et qu'on annexe ce port à l'Italie. Il convient aussi d'y joindre les régions comprises entre Trieste et l'ancienne frontière, mais c'est là un mal regrettable tout en étant nécessaire. Il faut, par

conséquent, le réduire au minimum et ne mettre sous la domination d'un peuple d'une autre race que le moins de Slaves possible. Au lieu de cela on prévoit l'annexion de toute l'Istrie et on déclare nettement que si on repousse la frontière si loin dans l'intérieur des terres c'est pour des raisons stratégiques ! Mais alors on songe à de nouvelles guerres, à de nouvelles attaques ! Et les naïfs qui croyaient que, grâce à la Société des Nations, il n'y aurait plus de guerres ! Et puis qui dit frontière stratégique, dit une frontière dirigée *contre* quelqu'un et si l'un des voisins est protégé, l'autre ne l'est pas, bien au contraire, sa frontière est ouverte. Or, dans le cas actuel, la frontière en question doit séparer deux de nos alliés, les Italiens et les Yougoslaves. Pourquoi violer le principe ethnographique en faveur de l'un et au détriment de l'autre ? Pourquoi prêter aux Yougoslaves des visées impérialistes qu'on dit ne pas exister chez les Italiens, quoique leurs prétentions sur ce seul point puissent suffire à les rendre suspects ?

Et Fiume ? Ne parlons pas de l'équipée folle et criminelle de d'Annunzio. La situation de Fiume n'est pas la même que celle de Trieste. La colonie italienne n'y est ni aussi importante ni aussi ancienne. Non seulement tout le pays environnant est slave mais l'agglomération urbaine elle-même, en y comprenant les faubourgs, est divisée en parties presque égales. Il est inadmissible que des colonies formées

par des immigrés l'emportent sur les populations autochtones qui sont réellement les possesseurs du sol national. D'ailleurs les Italiens eux-mêmes avaient compris la vanité de leurs prétentions sur Fiume puisque lors du traité de Londres ils avaient accepté que ce port fut laissé aux Croates. Le mouvement en faveur de *Fiume italienne* ne fut créé que plus tard et d'une manière tout à fait factice. En occupant la ville, d'Annunzio a voulu en dépit de tout droit, mettre l'Europe en présence du fait accompli. Celle-ci en ne réagissant pas, a montré sa faiblesse, son manque d'autorité, et ce qui est moralement plus grave, son peu de confiance dans la valeur du droit pur.

Ne pas laisser Fiume à la Yougoslavie serait donc une injustice au point de vue ethnique : c'en serait une aussi au point de vue économique, car ce port est le débouché naturel du nouvel état S. H. S. Il semble vraiment que l'on veuille écarter partout les Slaves de la mer. Dantzig n'a pas été donné aux Polonais et Dédéagatch a été enlevé aux Bulgares. De parti pris, on rejette les Slaves vers l'Orient ou les puissances centrales. Pour les Yougoslaves on sait bien qu'ils n'ont sur l'Adriatique d'autre port possible que Fiume. Les anses pittoresques de Spalato, Sebenico ou Raguse peuvent bien abriter quelques navires, mais comment faire franchir aux marchandises l'abrupte falaise qui domine les rives de l'Adriatique et que traverse seulement çà et là un chemin de

fer à voie étroite et de rendement insignifiant. Quant à construire un port à Bacari, on sait ce que cela coûterait et le temps qu'il faudrait.

Cette question si malencontreuse de Fiume et de l'Adriatique a pesé lourdement sur le règlement des conditions de paix pour la Yougoslavie. Cela a justement froissé nos fidèles alliés et aurait pu jeter une ombre sur nos relations. Il a fallu leur donner des compensations, et comme une faute en entraîne fatalement une autre, lorsque certains patriotes serbes, encore trop imbus de ces idées d'expansion qui ont fait tant de mal dans ces régions, ont émis des prétentions sur la Macédoine et sur certains territoires de la Bulgarie, il a fallu céder. Puisqu'on admettait la théorie de la frontière stratégique *contre* les Yougoslaves en Istrie on ne pouvait pas ne pas l'admettre *en leur faveur* contre les Bulgares. Ils demandaient Tzaribrod et Stroumnitza, deux districts incontestablement bulgares, mais dont l'importance au point de vue militaire s'est démontrée lors des guerres de 1885 et 1915. De quel droit leur opposer le principe ethnique qui n'avait pas eu de valeur quand ils en réclamaient l'application en leur faveur ? Si on n'avait pas sacrifié l'Istrie on aurait pu éviter aux Yougoslaves la faute qu'ils ont commise en réclamant des territoires qui ne leur reviennent pas d'après le droit naturel. Ils froissent inutilement les Bulgares et retardent ainsi le rapprochement qui s'établira fatale-

ment avec leurs voisins. Non seulement la consanguinité mais encore la communauté d'intérêts les amèneront à s'entendre, peut-être bientôt. Si la Roumanie, ce qui est possible, se rapprochait également, cette reconstitution partielle du bloc balkanique serait une des meilleures garanties de la paix.

La Grèce malheureusement resterait à l'écart. Il est impossible, en effet, de concilier le développement vraiment exagéré de ce pays avec les conditions normales de l'équilibre dans les Balkans. Le traité de paix avec la Turquie n'a fait que déplacer les problèmes au lieu de les résoudre. Il a mis presque partout les Grecs à la place des Turcs et n'a pas tenu compte des autres races. On s'étonne qu'un homme de la valeur de Venizelos qui s'est démontré comme le meilleur diplomate de la Conférence se soit laissé emporter par un pareil excès de mégalomanie. Il s'était fait gloire jadis de résister aux suggestions de certains impérialistes hellènes qui voulaient l'entraîner trop loin. Son discours de mars 1915 au Parlement d'Athènes contre ceux qui voulaient annexer la Thrace est un modèle de modération et de sagesse. Il est d'actualité, mais combien en contradiction avec sa conduite d'aujourd'hui. Les Grecs peuvent aller jusqu'à Tchataldja illustré par les attaques bulgares. Ils sont aux portes de Constantinople. Tout le littoral de la mer Egée, toutes ces régions où d'après

les recensements français et par conséquent impartiaux, ils forment à peine le quart de la population, toutes ces régions sont à eux. « La Grèce ainsi allongée, sans colonne vertébrale le long de la mer » serait plus faible que si ces frontières s'arrondissaient « dans un autre sens » disait jadis M. Venizelos. Dernièrement, à Sam Remo, le maréchal Foch et les experts militaires anglais et américain, consultés, se prononçaient dans le même sens. On sait ce qui s'en est suivi. La présence des troupes françaises a empêché des troubles graves, mais il y en aura à l'état endémique. Dieu veuille que cela ne s'étende pas plus loin un jour ou l'autre.

J'ai dit la faute commise en enlevant Dédéagatch à la Bulgarie. Celle-ci a accepté toutes les conditions de paix, je crois sans arrière-pensée. Elle a compris les leçons de la défaite. Elle reconnaît que, vaincue, elle doit payer les conséquences de ses fautes. Ses ministres l'ont déclaré publiquement et il n'y a pas lieu de mettre en doute leur sincérité ; plusieurs d'entre eux, à commencer par le président du conseil Stambouliiski, ont payé de la prison sous le règne de Ferdinand, l'affirmation de leurs sentiments ententophiles ; nous ne devons pas l'oublier et leur tenir compte de leur courage. Les Bulgares se sont donc concentrés dans leurs frontières réduites et se sont mis résolument au travail. Ce sera le peuple qui dans les Balkans se relèvera le premier. Mais il y a une

chose qu'ils ne pourront accepter facilement, c'est la perte de la Thrace et par conséquent de tout débouché sur la mer vers l'occident, et cela non seulement parce que cette perte de territoire blesse leur amour-propre, mais surtout parce qu'elle lèse leurs intérêts matériels. L'accès à la mer est une question vitale pour la Bulgarie : un jour ou l'autre elle se posera avec une acuité d'autant plus grande qu'elle aura été plus retardée. Ce sera alors l'attribution de tout le littoral Egéen qui sera remise en question. Salonique, ville internationale et juive, en décadence depuis le départ des troupes françaises ne sera-t-elle pas convoitée par les Yougoslaves avec d'autant plus de force que l'Adriatique leur sera fermée et qu'un Etat important comme le leur a absolument besoin pour vivre d'un accès facile à la mer.

La Grèce et l'Europe regretteront un jour peut-être prochain, l'une d'avoir demandé, l'autre d'avoir accordé la Thrace. Lors de la rédaction du traité de paix avec la Bulgarie, on avait réservé la question d'attribution de cette province. Ce n'est qu'à Sam Remo qu'on a résolu la question. En attendant on en avait confié à la France l'administration. Sous les ordres du général Charpy, l'occupation française a été un modèle du gouvernement qui convient à ces pays. J'ai dit ailleurs (*Journal des Débats*, 4 juin 1920) les résultats merveilleux qu'un chef actif et bien secondé

obtint par la simple application de nos principes français de liberté, de justice et d'impartialité. Il sut se faire aimer et faire aimer la France. Les habitants de la Thrace ont joui pendant ces huit mois d'*occupation douce* d'un et calme d'une tranquillité inconnus jusqu'alors. Quelle que soit leur nationalité, Turcs, Grecs, Bulgares, sans parler des Israélites et des Arméniens, tous ont, dans une pétition spontanée, réclamé le maintien de ce régime provisoire d'autonomie sous le protectorat de la France. La manifestation du 4 avril à Goumuldjina fut splendide. Cet appel ne fut pas écouté et les pétitions revêtues de plus de 100.000 signatures ne sont qu'un document pittoresque aux archives du quai d'Orsay. Quelles que soient les bonnes intentions de M. Venizelos, ou du gouverneur actuel de Thrace, M. Vamvacas dont j'ai pu apprécier la largeur de vues, ils ne pourront empêcher les difficultés et même les troubles de se produire, car on ne marche pas impunément à l'encontre des lois naturelles du développement des nations. Quel dommage qu'on n'ait pas profité de l'expérience faite en Thrace par nos troupes. Au lieu d'y mettre fin brutalement on aurait dû étendre ce régime non seulement à toute la Thrace mais encore à la Macédoine et à tous ces pays où le mélange de races ennemies empêche l'ordre et la paix de régner.

L'article 48 du traité de Neuilly prévoit qu'un débouché doit être assuré aux Bulgares à Dédeagatch

avec toutes les facilités désirables. Mais l'exemple de Salonique est là pour montrer que même en s'entendant bien avec ses voisins, ce qui est actuellement le cas pour les Serbes et les Grecs, un pays est gêné lorsqu'il est tributaire d'un port étranger. En ce qui concerne Dédéagatch il suffira que la Grèce fasse preuve non pas même de mauvaise volonté mais seulement d'indifférence pour que le petit bassin et la rade, sans môle, sans warf, sans appontements, sans magasins soient absolument inutilisables. C'est là un fait incontestable. Il faudrait que l'ingéniosité des diplomates fut bien grande pour trouver le moyen de ne pas laisser illusoires les promesses de l'article 48. On comprend que la Bulgarie se considère jusqu'à preuve du contraire comme ne pouvant exporter par la mer Egée ses blés, ses tabacs, ses cocons et ses peaux.

Il faut tenir compte aussi de la solidarité slave qui existe toujours. En passant à Belgrade j'ai recueilli ce propos : « Soyez bien persuadé qu'en tant « que Slaves nous ressentons très vivement ici l'in-
« justice faite à nos frères Bulgares par l'annexion de
« la Thrace à la Grèce. » De plus, si la Russie, du fait des révolutions, est pour le moment hors du concert des puissances, un jour viendra où il faudra compter avec elle. Or, aucun des partis russes actuels, les réactionnaires les plus endurcis aussi bien que les bolchevistes les plus avancés ne veulent reconnaître

ce qui a été fait dans les Balkans. Il y a en ce moment en Bulgarie et en Serbie des émigrés russes par milliers. Ils sont unanimes dans leurs affirmations. Ils entretiennent dans ces pays la conviction que la *cour de cassation russe dira son dernier mot dans tous ces traités faits en dehors d'elle*, selon l'expression de l'un d'eux. Inutile de dire dans quel sens on en espère la revision.

Ne serait-il pas sage pour nous d'y songer dès maintenant. L'*Observer* en parlait dernièrement en ajoutant mélancoliquement : « Mais il est possible « que nous ayons la guerre en Orient avant cette « revision. » Tous ceux qui connaissent les Balkans redoutent cette éventualité.

Comte BÉGOUEN.

POST-SCRIPTUM

Depuis que cet article a paru, il s'est déroulé, à l'est de l'Europe, une série d'événements qui méritent quelques réflexions car ils viennent à l'appui des idées que j'y ai développées.

En vertu du traité avec la Turquie, les Grecs ont occupé la plus grande partie des territoires qui leur furent si libéralement accordés. Sauf sur certains

points, tout s'est heureusement passé sans troubles. Il y avait pour cela diverses raisons : l'épuisement des Turcs, la sagesse des Bulgares et les mesures prises par les alliés et, en particulier, les Français. Mais ce serait une erreur que de tirer des conclusions trop optimistes de ce calme apparent et passager. Les Bulgares ont ~~pris~~^{ful} la Thrace en masses compactes pour se réfugier en Bulgarie. Leur abandon fait de certaines régions jadis prospères, comme Soufli et d'autres districts, un désert et une ruine. De plus, ces fugitifs se joignant à ceux déjà si nombreux de Macédoine, créent au gouvernement de Sofia de graves embarras, tant au point de vue politique qu'au point de vue social. En d'autres temps et avec un gouvernement moins énergique que celui de M. Stambouliiski, on aurait vu apparaître des bandes de comitadjis. Le président du Conseil en a empêché la formation avec une vigueur et une loyauté parfaites. Le traité de Neuilly a été ratifié par les Chambres françaises et est entré en vigueur. A ce propos, M. Stambouliiski a renouvelé ses déclarations si nettes et si satisfaisantes d'acceptation, tout en réclamant la révision future du traité, mais il l'a fait d'une manière loyale et correcte. Il collaborera autant que possible à l'œuvre de paix.

L'odieux attentat dont M. Venizelos a été la victime, à Paris même, de la part de deux de ses compatriotes, le complot constantinien découvert à Athènes, l'état

de siège et les mesures d'exception qu'a dû prendre le ministère, tout cela prouve que la situation de M. Venizelos n'est pas aussi solide qu'elle le devrait, étant donné son génie et les services qu'il a rendus à sa patrie. Ce qui est particulièrement grave c'est que toute sa politique repose sur lui seul. Il est le seul homme d'état de la Grèce ; qu'il vienne à disparaître d'une façon ou d'une autre, c'est la fin de sa politique. Or, s'il a dû faire, ces temps derniers, de fâcheuses concessions à l'impérialisme, on peut compter cependant sur sa clairvoyance pour revenir à une politique plus sage si les élections assurent son succès. D'autres seraient-ils aussi habiles ?

Les nouvelles que j'ai reçues de Yougoslavie y indiquent un fâcheux état d'esprit à notre égard, surtout en Croatie et en Slovenie. Les questions de Fiume, de l'Istrie et de l'Adriatique y dominent toutes les autres préoccupations politiques. On avait compté sur la France et, plus on avait mis en elle ses espérances, plus on est désillusionné de voir que nous ne pouvons leur donner satisfaction. On en arrive à être injuste à notre égard. On ne se rend pas compte que la France n'est pas seule à trancher les questions. Le prolongement de la ridicule équipée de d'Annunzio a fait perdre toute confiance dans l'Europe Occidentale et c'est maintenant vers l'Orient qu'ils tournent le regard. Avec une sorte de mysticisme qui est bien dans le caractère slave, c'est en la Russie qu'ils espèrent.

Quelle Russie ? celle de Lénine ou de Wrangel ? Ils n'en savent rien mais c'est de ce côté qu'ils attendent le sauveur.

L'Entente n'a pas seulement la faute de Fiume à son passif. Tout ne marche pas bien vers le Nord, à la frontière d'Autriche, dans la région de Klagenfurt où un plébiscite doit avoir lieu. Il semble que les Alliés y ont pris une attitude et des décisions d'autant plus fâcheuses qu'elles sont en contradiction avec la lettre et l'esprit du traité de Saint-Germain. Cela provoque des mécontentements et c'est encore contre la France que sont dirigées les critiques les plus acerbes. Comment cela peut-il se produire dans ces belles régions où nous avons tant de sympathies et où j'ai vu notre pays si chaleureusement acclamé il y a un an à peine ? Et c'était justice. Si Maribor fait partie de la Yougoslavie, si les riches plaines slovenes du Prekmonrié ont été libérées du double joug magyar et bolcheviste, n'est-ce pas à la France qu'on le doit ? Ce mécontentement passager doit provenir de malentendus qu'il importe de dissiper au plus tôt.

Il me semble que cela doit être facile à notre diplomatie, si heureusement dirigée par M. Millerand. Une haute personnalité slovene m'écrivait, il y a quelques jours à peine, à propos de l'attitude de la France dans les questions de Pologne et de Crimée. Cet homme politique disait : « ne pouvoir qu'admirer la haute moralité de la politique française dans cette

affaire. La France prend son rôle historique de guide pour toute l'humanité. » Les victoires des Polonais et de Wrangel montrent une fois de plus que le droit finit toujours par triompher.

Pourquoi n'avons-nous pas pris partout cette attitude de *haute moralité* ? Bien des difficultés seraient aplanies, bien des périls écartés et des guerres évitées si on se tenait toujours sur le terrain des principes au lieu de se laisser flotter au gré d'événements passagers et dans le but d'obtenir des réalisations immédiates. Tel ministre d'un grand pays voisin et allié est en train, en ce moment, de suivre cette politique à courte vue et de préparer pour lui — et pour d'autres aussi — de bien cruelles désillusions. Un peu d'idéalisme ne nuit pas en politique. Cela permet de voir les choses de haut et de loin et de juger les intérêts immédiats à leur juste valeur.

Il semble que la nouvelle république Tchécoslovaque s'inspire de ces idées directrices. Très réaliste sur certains sujets, elle ne perd pas de vue qu'elle peut avoir un rôle important de solidarité Slave à jouer tant que la Russie reste dans le chaos. Son ministre des affaires étrangères, M Benés, dont on a pu apprécier la valeur à Paris pendant la guerre et la conférence de la paix, vient de jeter les bases d'une *Petite entente* destinée à vivre et à grandir dans l'ombre de la grande mais parfaitement capable de jouer un rôle important. Il est allé en Yougoslavie et en

Roumanie dans ce but. En allant de Belgrade à Bucarest il n'est pas passé par Sofia. C'eût été un peu trop tôt et il risquait d'éveiller certaines susceptibilités. C'est un fin diplomate. Mais il a envoyé en Bulgarie une mission économique qui a préparé les voies. Des relations commerciales suivies sont déjà établies ; elles deviendront politiques sous peu et ainsi se formera à la place de l'Autriche un groupement d'Etats animés heureusement d'un tout autre esprit. L'idée est en marche. C'est ainsi que, sur le point si délicat des annexions de Tsaribrod et de Stroumitza à la Yougoslavie, un journal de Belgrade *le Progrès* a eu le bon sens et le courage d'écrire dans son N° du 27 juillet « Des raisons stratégiques ou autres ne doivent pas nous engager à annexer des portions du vieux territoire bulgare..... Donnons un exemple de clémence et renonçons à ce qui n'est pas à nous et dont nous n'avons pas besoin. » Voilà un langage auquel on ne saurait trop applaudir.

Mais, si nous voyons de ci, de là, quelques rares symptômes de sagesse rassurants, il reste encore bien des points noirs et des sujets de préoccupations. L'expérience du passé devrait nous servir. On sait les réserves que j'ai formulées au sujet de l'efficacité des promesses contenues dans l'article 48 du traité de Neuilly relatives à l'usage du port de Dédeagatch par les Bulgares. Or, ce qui vient de se passer à Dantzig montre d'une façon éclatante les difficultés

qu'éprouve une nation à se servir d'un port qui n'est pas sur son territoire. Pour Dantzig on avait dit aux Polonais plus que des promesses. L'article 104 du traité de Versailles leur garantissait formellement la libre jouissance du port. Or, qu'est-il arrivé ? Il a suffi de l'hésitation, de la pusillanimité (je ne trouve pas d'expression pour caractériser l'étrange conduite de Sir Reginald Tower) du haut commissaire des alliés pour rendre illusoires les stipulations formelles du traité.

Quelles mesures prendront les puissances pour qu'à Dédégath leurs intentions soient mieux respectées qu'à Dantzig ? Il est permis d'être sceptique.

Cte B.

